

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (BOAMP-JOUE)

I-MODE DE PASSATION

travaux fournitures services

procédure d'achat couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.

Type de procédure : procédure formalisée – appel d'offre ouvert.

L'avis implique :

- un marché public
 l'établissement d'un accord-cadre
 la mise en place d'un système d'acquisition dynamique.

II-IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHÉ (POUVOIR ADJUDICATEUR)

Type d'organisme : organisme de droit public

Principale activité du pouvoir adjudicateur : services généraux des administrations publiques.

ASGE
2 Place des Tilleuls
94470 Boissy-Saint-Léger
Pays : France

Boîte postale et Bureaux : 3 avenue du Général de Gaulle
94470 Boissy-Saint-Léger
Pays : France

Adresse du profil d'acheteur (plateforme de dématérialisation) : <https://www.marches-securises.fr/> Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs :

oui non

III-DESCRIPTION DU MARCHÉ

Objet : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Entretien des espaces verts (prestation de gestion différenciée : tonte, taille, désherbage, entretien des noues et bassins)

Type de marché : services

Classification CPV : objet principal: Espaces verts et abattage d'arbres
77310000-6 ; 77311000-3 ; 77342000-9

Lieu d'exécution : BOISSY-SAINT LEGER (94470).

IV-ACCORD-CADRE (au sens du droit communautaire)

Informations sur l'accord-cadre : accord-cadre avec un seul opérateur

Durée de l'accord-cadre, en années : 1 an reconductible 3 fois un an

V-CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHÉ

Prestations divisées en lots : non.

Des variantes sont-elles prises en compte : non.

Caractéristiques principales (description succincte) : marché de service ayant pour objet principal l'entretien des espaces verts.

A titre indicatif, le marché concerne les installations suivantes :

superficie : 130 000 m²

bassins de rétention d'eau : 10 000 m² environ

Arbres recensés (2001) : 1100

Montant global maximum de dépenses annuelles pour la partie à bons de commande du marché : 100 000 €HT

Montant global maximum indicatif des dépenses annuelles pour la partie forfaitaire du marché : 250 000 €HT

Options (au sens du droit communautaire) : oui non

VI – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX LOTS :

Néant

VII- DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION

Le marché est conclu pour 1 an à compter de sa date de notification (prévue, à titre indicatif, septembre 2026) reconductible 3 fois pour 1 an.

VIII- CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ

- garanties et avances : non

- modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les règlementent : paiement réalisé par mandat administratif, dans un délai global de 30 jours maximum à compter de la date de réception de la facture. Prestations financées par les ressources propres de l'ASGE

- forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché (le cas échéant) : le marché peut faire l'objet d'une réponse en entreprise individuelle ou en entreprises groupées conjointes ou solidaires, avec un mandataire du groupement. En cas de groupement conjoint, la forme souhaitée par le Pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire (voir le règlement de la consultation).

Un même opérateur ne peut présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements, ni en qualité de membre de plusieurs groupements (ou de sous-traitant d'un autre candidat).

- l'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non.

- unité monétaire : euro.

- Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française.

IX-CONDITIONS DE PARTICIPATION

La prestation est réservée à une profession particulière : non.

X-JUSTIFICATIONS

Situation juridique : DC1 ou lettre de candidature : déclarations sur l'honneur attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus par le Code de la commande publique, d'être en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail (emploi des travailleurs handicapés). Le cas échéant, désignation du mandataire et forme du groupement.

Capacité économique et financière : DC2 (rubrique E) ou chiffre d'affaires global et celui relatif aux prestations objet de la consultation (réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles).

Capacité professionnelle et technique :

- DC2 (rubrique F) et principales références de moins de 5 ans relatives à des prestations similaires et qualifications professionnelles.
- Note sur les moyens humains et matériels indiquant les garanties et capacités du candidat en rapport avec la complexité de l'objet du marché, et dont il dispose pour la réalisation de marchés similaires :
 - ✓ pour les 3 dernières années : effectifs moyens annuels, et importance du personnel d'encadrement, de coordination et de terrain pour des marchés de même nature, avec leur établissement d'appartenance.
 - ✓ moyens matériels et techniques détaillés pour le personnel opérationnel et le personnel d'encadrement.
- Indication des titres d'études et professionnels du candidat, et notamment :
 - ✓ présentation de certificats d'habilitation du personnel pour des travaux d'évaluation sanitaire arboricole (2 si possible) ;
 - ✓ présentation de certificats d'aptitude pour la conduite de véhicules équipés de nacelles ou bras de levage (2 si possible).

Niveaux minimaux de capacité technique et professionnelle fixés :

- concernant les références principales de travaux similaires datant de moins de 5 ans et/ou qualifications professionnelles du candidat, il est demandé :
 - ✓ la présentation d'une liste de 5 références de prestations d'entretien d'espaces aquatiques (noues, bassins ou aménagements similaires) ;
 - ✓ la présentation des certificats de qualification (QualiPaysage, HVE, Certiphyto, écolabels...) et de certificats de capacité.
- concernant les moyens humains du candidat, il est demandé :
 - ✓ l'indication du personnel d'encadrement, d'études et de terrain pressenti pour ce marché,
 - ✓ l'indication des titres d'études et professionnels du candidat, et notamment la présentation de certificats d'habilitation du personnel pour les travaux avec engins, et de certificats d'aptitude pour la conduite de véhicules équipés de nacelles ou bras de levage.

Capacité et qualité pour une démarche environnementale et sociale : note indiquant les mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public (dispositions et procédures suivies par l'entreprise pour le respect de l'environnement, actions concrètes en faveur du développement durable et toutes informations permettant d'évaluer la prise en compte de l'environnement par le candidat). Note indiquant la politique de gestion du personnel et la démarche sociale liée à l'emploi.

Pour justifier de ses capacités, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte celles d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui : produire les documents exigés ci-dessus, et apporter la preuve, qu'il en disposera pour l'exécution du marché (engagement écrit des opérateurs économiques concernés).

XI-CONDITIONS DE PARTICIPATION À UN SYSTEME DE QUALIFICATION : Sans objet.

XII- NOMBRE DE CANDIDATS : Sans objet

XIII- CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

- coût global des prestations (50%), décomposé en sous-critères
- valeur technique de l'offre (50%), décomposée en sous-critères.

Soit :

capacité organisationnelle et méthodologie générale : 25%.

Capacité technique et compétence professionnelles (moyens humains et matériels) : 15%.

capacité et qualité pour une démarche environnementale et sociale: 10%.

XIV- CONDITIONS DE DÉLAI

Date limite de réception des candidatures : 02/07/2026 à 12h00.

Délai minimum de validité des offres : 90 jours, à compter de la date limite de remise des offres.

XV- AUTRES RENSEIGNEMENTS

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

Publications antérieures concernant le même marché : La présente consultation fait suite à la déclaration sans suite d'une précédente procédure : ASGE_94_2025_1121W2_01 (plateforme : www.maches-securisses.fr)

Information sur les fonds de l'Union européenne : Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne.

- Conditions de remise des offres ou des candidatures :

Aucune offre ne sera admise par fax ou support physique électronique.

Les candidatures et offres peuvent être :

- transmises par voie électronique via la plate-forme <https://www.marches-securises.fr/> Les modalités de transmission par voie électronique sont détaillées dans le règlement de consultation.

- Renseignements complémentaires :

Le dossier de consultation peut être téléchargé, gratuitement, sur le site <https://www.marches-securises.fr/>

L'ouverture des candidatures ou offres n'est pas publique.

XVI- ADRESSES COMPLÉMENTAIRES

**Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus : ASGE - 2 Place des Tilleuls
94470 Boissy-Saint-Léger**

Sous la rubrique « correspondance » du site <https://www.marches-securises.fr/>

XVII- PROCEDURES DE RECOURS

- Instances chargées des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun : 43, rue du Général de Gaulle 77008 MELUN CEDEX - Téléphone : 01 60 56 66 30 / Télécopie : 01 60 56 66 10

- Organes chargés des procédures de médiation : Défenseur des droits : 7 rue Saint-Florentin – 75008 Paris
Adresse Internet : <http://www.defenseurdesdroits.fr>.

- Instance auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Melun : 43, rue du Général de Gaulle 77008 MELUN CEDEX - Téléphone : 01 60 56 66 30 / Télécopie : 01 60 56 66 10

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 21/05/2026